

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOUUD MAMMEREI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL
D'ADMINISTRATION**

L'An Deux Mille Vingt et Deux (2022) et le Onze (11) du mois de Septembre,, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMEREI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Attache Principal de d'Administration, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 795 du 18/05/2022.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur, Chef du centre (membre)

Madame *Fadila Fatima*....., correcteur (membre) *ff*

Monsieur *Madi Mohamed*....., correcteur (membre) 

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 795 du 18/05/2022, de l'Université « Mouloud MAMMEREI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de d'Attache Principal de d'Administration, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (l'Université de la Formation Continue de Tizi-Ouzou)

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (03 postes ouverts).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

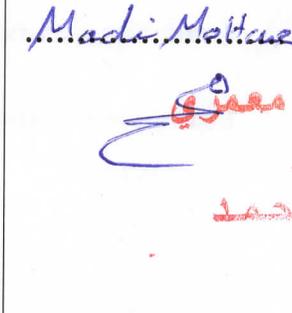
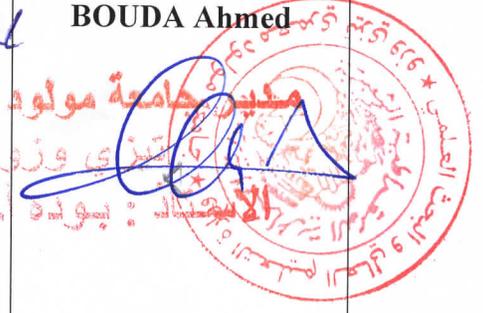
BENFODIL MOHAMED OUBELKACEM	10,43
AMARI DJAMAL	10,29
HADDADI DJAMAL	10,14

-Liste d'attente par ordre de mérite:

- NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur 	Madame Fadila Bentaha AP 	Monsieur Madi Maltuel 	Monsieur BOUDA Ahmed 

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.